

*Initiatives ministérielles*

sion à l'ALENA du Canada et du Québec, comme le permet l'article 22.04 du traité.

Ceci serait à l'avantage et du Canada et du Québec, car on ne doit pas oublier que si les États-Unis veulent renégocier avec le Québec, ils vont sûrement avoir l'intention de renégocier avec le Canada qui, lui, aura sept millions de consommateurs de moins qu'à la signature du traité.

Un Canada ayant sept millions d'habitants de moins, ce n'est plus le même Canada, ce n'est plus le même partenaire de l'ALENA et, si le Canada veut maintenir le même poids économique dans l'ALENA, il devra signer un partenariat avec le Québec parce que ce sera à son avantage, comme ce sera à l'avantage du Québec.

Un autre argument de M. Martin, c'est le fait que les États-Unis ne veulent plus permettre que les nouveaux membres aient un tribunal de règlement des différends. C'est un semblant d'argument et on doit vite l'écarter quand on s'aperçoit que cet argument est uniquement basé sur une lettre d'un candidat à l'investiture du Parti républicain américain. Une seule lettre d'un candidat qui prétendait cette chose-là.

De plus, M. Martin a concédé qu'actuellement, les négociations avec le Chili incluent le Tribunal de règlement des différends. On est en pleines négociations, on reconnaît l'existence, la prolongation de la juridiction d'un tribunal pour les différends, et en même temps, on vient nous dire que les Américains n'en veulent plus. Les Américains ne peuvent pas en vouloir pour le Chili et en même temps ne pas en vouloir pour le Canada. Les Américains sont cohérents.

À la suite de ces constatations, il est difficile de prendre au sérieux les déclarations du ministre des Finances quand il nous dit que le Québec perdra un million d'emplois et mettra en péril 90 p. 100 de ses exportations. Imaginez! Imaginez, ce n'est pas drôle!

• (1630)

C'est une autre preuve que le ridicule ne tue pas parce que ça ferait longtemps que le ministre des Finances serait mort. On se rend compte qu'à verser dans la surexagération, on verse aussi souvent dans le domaine de l'absurde.

Nous sommes fiers, nous sommes contents de participer à l'édification du Canada en appuyant le projet de loi S-9, parce que cela va dans l'orientation que nous avons toujours préconisée. Nous ne voulons pas détruire le Canada, nous voulons bâtir un pays au Québec et nous voulons que le Canada continue d'être prospère lui aussi. Nous voulons vivre dans une nouvelle harmonie; nous ne voulons plus vivre «coast to coast», mais bien vivre côte à côte. Et la seule façon de vivre côte à côte, c'est de prôner des lois qui feront en sorte que les relations seront plus harmonieuses entre les deux pays.

Il faut cesser cette chasse aux sorcières, il faut arrêter de dire aux Québécois qu'ils sont trop petits, qu'ils ne sont pas capables de s'administrer seuls, qu'ils ne réussiront pas dans leur aventure. C'est tout à fait le contraire.

L'histoire des Québécois a démontré que chaque fois qu'ils se sont réellement pris en main, ils ont réussi dans leurs projets, ils ont réussi dans leurs initiatives. Quand les Québécois décideront, comme ils vont décider, le 30 octobre, de devenir autonomes et de prendre eux-mêmes leurs décisions, cela leur permettra de récupérer tous leurs impôts, de signer eux-mêmes leurs traités. Cela leur permettra de prendre leurs décisions de façon autonome et d'investir les 30 milliards d'impôts qu'on n'aura plus à payer au gouvernement fédéral dans des projets servant mieux les intérêts des Québécois.

Quand on entend un homme comme M. Laurent Beaudoin nous dire que le Québec serait trop petit pour satisfaire les exigences de sa grande entreprise, il faut rappeler à M. Beaudoin que des pays plus petits que le Québec contiennent au moins une vingtaine, dans certains cas une trentaine, de compagnies deux fois, trois fois, quatre fois plus grosses que Bombardier. Dans des pays comme la Suisse, la Norvège et le Danemark, il y a des entreprises plus grosses que celle de M. Beaudoin qui ont réussi à vivre dans leur pays de façon rentable. Ce n'est pas la grosseur, ce n'est pas le nombre d'un peuple qui fait sa force, sa vitalité, c'est l'ingéniosité de ce peuple, c'est sa détermination, c'est le respect qu'il a de lui-même.

Bien sûr, les Québécois voudront demain matin investir principalement en recherche et développement, parce ce domaine est créateur d'emplois. Les Chinois ont compris cela bien avant aujourd'hui. Les Chinois, au lieu de donner du poisson à ceux qui avaient faim, appliquaient le vieux proverbe qui disait: «Au lieu de lui donner du poisson qui le nourrira pour une journée, montre-lui à pêcher.» Montre-lui à pêcher et cet individu sera nourri pour le restant de sa vie.

C'est ce qu'a fait le Canada avec le Québec. Le seul domaine dans lequel on était favorisés, c'était l'assurance-chômage. On recevait plus d'assurance-chômage que les cotisations versées par les Québécois. C'était notre part de poisson. Pendant ce temps-là, on montrait aux Ontariens comment pêcher et la pêche, cela s'apprend par des recherches, par des subventions au développement. Nous ne l'avions pas et on pensait qu'on serait dupes de cette situation.

[Traduction]

**M. Mills (Broadview—Greenwood):** J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

J'écoute patiemment le député depuis 33 minutes. Nous faisons tous très attention lorsque les séparatistes prennent la parole à la Chambre des communes ces jours-ci. Nous ne voulons sous aucun prétexte les indisposer. Cependant, je vous demande, monsieur le Président, quand, à votre avis, le député parlera du projet de loi à l'étude?

[Français]

**Le vice-président:** Je suis certain que le député qui a la parole en viendra au point très rapidement.

**M. Laurin:** Monsieur le Président, il me semblait que mes propos étaient très reliés au projet de loi S-9, car il parle de partenariat avec un autre pays que sont les États-Unis. Alors, j'essayais de démontrer que les propositions qu'on fait sur d'au-